



Confédération paysanne  
de Corrèze

Le 23 mai 2025

## Communiqué de presse

### **Le Préfet de Corrèze annule pour la troisième fois son rendez-vous avec la Confédération paysanne 19**

Bon et bien cela ne fait que la troisième fois ! A croire que Monsieur le Préfet est trop timide pour rencontrer la Conf 19, ou bien :

La pression mise par la FDSEA 19 pour un retour au bon vieux temps de la république des copains où une simple tape sur le croupion résolvait tous les problèmes, ne soit si importante qu'il ne peut recevoir des paysannes et paysans avec une autre vision de l'agriculture de la politique agricole, une politique agricole progressiste prenant en compte toutes et tous.

Le sujet du Loup lui fait peur et son intention de passer en cercle 1, demande de la Confédération Paysanne 19, les communes les plus touchées tant attendue par tous n'était que feu de paille étouffé par les aboiements de la FDSEA 19 qui en attendant l'atteinte de leur objectif laisse crever les éleveurs éleveuses du Plateau.

La discussion de la Loi Duplomb à l'Assemblée Nationale lui pose problème. Cette loi rétrograde qui au nom de la protection des agriculteurs français souhaite revenir sur la mise en place de pratiques vertueuses et de bon sens : jamais la baisse de cahiers des charges prônant la qualité la sécurité n'améliorera le revenu des paysannes et paysans.

La Confédération Paysanne de la Corrèze en tant que syndicat agricole représentatif à la vue des dernières élections professionnelles souhaite rencontrer Monsieur le Préfet rapidement pour évoquer les sujets d'actualité et améliorer la prise en compte de toutes et tous (éleveurs bovin, ovin, porcin, volaille, arboriculteurs, maraichers, apiculteurs ...).

**En tant que représentant de l'Etat Monsieur le Préfet se doit de rencontrer tous les syndicats représentatifs et ne pas se faire dicter son agenda par les éructations du syndicat majoritaire.**

#### **Contact :**

**Jonathan Auzou : Porte-parole Confédération paysanne 19, 07.82.05.39.90**